

Monsieur le Président,

Au moment d'aborder notre examen de l'Année internationale de l'enfant (AIE), je me dois à titre de porte-parole du Canada, de féliciter tous les intéressés pour les réalisations accomplies sans pour autant omettre de signaler les défis qu'il reste à relever.

Nous tenons à exprimer notre vive gratitude au chanoine Joseph Moerman de Belgique à qui l'on doit l'idée de l'Année internationale de l'enfant, à Madame Aldaka-Lim, représentante spéciale pour l'AIE, ainsi qu'à l'UNICEF*, qui continue de se distinguer dans la cause des droits de l'enfant. Nous sommes reconnaissants de la focalisation qui s'est opérée sur l'existence des enfants de par le monde durant cette année spéciale. Nous rendons hommage aux très nombreuses organisations qui ont parrainé activités et événements qu'il ne sera jamais possible de consigner adéquatement. Nous apprécions vivement le travail d'un si grand nombre d'adultes dans un si grand nombre de domaines; sans ce travail l'Année n'aurait pu être une réussite. Enfin et surtout, nous disons merci à tous les enfants et à tous les jeunes de tous pays qui ont été pour nous source d'inspiration en participant eux-mêmes aux activités par des biais souvent ingénieux.

Il est clair que la communauté internationale a ravivé la préoccupation des Nations unies à l'égard de la condition actuelle et de l'avenir de nos enfants. Il sied de célébrer cette réalisation, sans trop toutefois s'attarder. En effet, l'Année internationale de l'enfant a mis en relief l'exploitation et la discrimination éhontées dont font l'objet les enfants à bien des égards partout dans le monde. Et, si nous nous trouvons maintenant stimulés à redoubler d'efforts pour faire avancer la déclaration des Nations unies sur les droits de l'enfant, il nous

.../2

*Fonds des Nations unies pour l'enfance